



---

# EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

---

ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE

DU 27 MAI 2026

**EXERCICE 2025**

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES  
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

## **Conseil d'administration**

Guillaume NUSSE, président du conseil d'administration

Frédéric NUSSE, directeur général

Pierre BORDEAUX MONTRIEUX

Dominique DARIDAN

Céline GOBLOT

Amaury de MONICAULT

Charles NUSSE

François NUSSE

Gabriel NUSSE

Jérôme NUSSE

Julien NUSSE

Laurent NUSSE

Lorraine NUSSE

Emmanuel RENAUDIN

Caroline TAMPONNET

Caroline VALENTIN

## **Commissaires aux comptes**

BATT AUDIT, 58 boulevard d'Austrasie – 54000 Nancy  
Isabelle SAGOT

ADVOLIS, 38 avenue de l'Opéra – 75002 Paris  
Hugues de NORAY – Nicolas AUBRUN

Sommaire : page

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire	4
Attestation du rapport financier annuel	4
Rapport du Conseil à l'assemblée générale ordinaire	5
Rapport du Conseil sur le gouvernement d'entreprise	13
Organigramme du Groupe	16
Exacompta Clairefontaine – comptes sociaux	17
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	30
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	34
Groupe Exacompta Clairefontaine – comptes consolidés	35
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	68
Résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire	71

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Ordre du jour :

- Rapport du conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2025 ;
- Rapport du conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2025 ;
- Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapports des commissaires aux comptes
  - Sur les comptes annuels
  - Sur les conventions réglementées
  - Sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Mandats des commissaires aux comptes ;
- Siège social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Attestation du rapport financier annuel :

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Frédéric Nusse  
Directeur Général

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 MAI 2026

Mesdames, Messieurs,

### 1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

(En milliers d'Euros)	2025	2024
Produits d'exploitation	9 107	9 186
Résultat d'exploitation	833	524
Résultat financier	5 162	-1 432
Résultat net	7 388	856

Une dépréciation nette de titres de 6 M€ a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2025 contre 12 M€ dans les comptes de l'exercice 2024.

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe dont elle gère la force de vente et certains biens immobiliers.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires. Elle coordonne les actions en matière de certification environnementale.

Depuis janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA et Photoweb) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 5 339 €.

## RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 182 861	2 063 827	1 837 813	1 604 003	1 531 218
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	12 620 987	11 754 270	8 216 383	6 737 514	6 105 490
Impôts sur les bénéfices	-1 356 317	-1 852 258	919 525	1 743 751	2 606 179
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6 589 082	12 750 549	18 748 939	3 791 646	824 492
Résultat net	7 388 222	855 980	-11 452 081	1 202 117	2 674 819
Résultat distribué	*8 033 508	*8 486 100	7 580 916	4 978 512	4 163 846
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation et avant dotations aux amortissements et provisions	12,35	12,03	6,44	4,41	3,09
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	6,53	0,76	-10,12	1,06	2,36
Dividende attribué	*7,10	7,50	6,70	4,40	3,68
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	28	31	32	35	36
Masse salariale	3 780 399	3 939 202	3 494 137	3 911 311	3 453 317
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 515 685	1 604 490	1 499 343	1 556 828	1 334 748

\* Dividende proposé

## FACTURES REÇUES ET EMISES NON REGLEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

	Factures reçues					Factures émises				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total
	(A) - Tranches de retard de paiement									
Nombre de factures concernées					3					0
Montant total des factures concernées en € TTC	10 245	-	-	624	10 869	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,6 %			0,0 %	0,7 %					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice										
	(B) - Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées									
Nombre des factures exclues	Néant					Néant				
Montant total des factures exclues en € TTC	Néant					Néant				
	(C) - Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - art. L.441-6 ou art. L.443-1 du Code de commerce)									
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					Délais contractuels				

## INFORMATIONS SUR LE TITRE ET ACTIONNARIAT

Le titre cotait 140 € le 2 janvier 2025 et 169 € le 31 décembre 2025 (+20,7 %). Le nombre de titres échangés durant l'exercice est de 14 284.

Il n'existe aucun programme de rachat d'actions et il n'y a pas d'actionnariat salarié dans la société mère.

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions à droit de vote double, soit 80,46 % du capital au 31 décembre 2025.

La société LG Invest a franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital, déclaration publiée par l'AMF le 28 septembre 2021.

## 2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE ECOULE

### 2.1 RESULTAT

(En milliers d'Euros)	2025	2024
Produit des activités ordinaires	802 450	831 274
Résultat opérationnel	32 370	45 261
Résultat net avant IS	28 148	43 256
Résultat net après IS	21 617	31 456
Part du groupe	21 617	31 456

Le résultat opérationnel inclut des dépréciations d'actifs pour 6 300 K€ soit 4 725 K€ en résultat net. Une dépréciation de goodwill de 1 053 K€ est enregistrée dans les comptes consolidés de 2025 contre 2 000 K€ dans ceux de 2024.

En 2025, l'EBITDA – *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* – du groupe Exacompta Clairefontaine s'élève à 89 797 K€ contre 98 240 K€ en 2024.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe avec Etablissements Charles NUSSE qui fournit conseil et assistance aux sociétés du groupe. Les prestations délivrées sont rémunérées par une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de chaque société de l'exercice précédent.

### 2.2 SECTEURS D'ACTIVITES

#### Papier

En 2025, les ventes de papiers non couchés en Europe de l'Ouest ont reculé de 5 % (source Eurograph), traduisant un environnement de marché toujours contraint.

Dans ce contexte, les volumes de nos quatre usines sont restés stables à 232 milliers de tonnes. Le niveau de commandes a permis d'assurer une marche normale de nos cinq machines sur l'ensemble de l'exercice.

Sur le plan des coûts, le prix des pâtes a enregistré une baisse moyenne proche de 10 % par rapport à 2024, avec un repli plus marqué au second semestre. À l'inverse, le coût total de l'énergie s'est inscrit en hausse de 17 %, pesant sur l'environnement économique de l'exercice.

### Transformation

Le marché des articles de papeterie en France a enregistré en 2025 un recul moyen en volume de 2,9 % (source GFK), avec des évolutions plus marquées sur certains segments, notamment les papiers façonnés (-4,4 %) et le classement (-5 %). À l'échelle européenne, la tendance apparaît encore plus dégradée. Le marché britannique a ainsi reculé de 5,1 % sur les articles de papeterie, tandis qu'en Allemagne, la baisse atteint 18 % sur la catégorie du classement, illustrant un environnement globalement défavorable.

L'exercice 2025 s'inscrit en amélioration par rapport à l'année précédente. Cette progression repose notamment sur des performances satisfaisantes dans les segments du scolaire, des articles d'art et de loisirs, ainsi que des produits de fin d'année, qui ont contribué positivement à l'activité. Les articles de bureau font preuve de résilience, malgré un environnement marqué par la montée en puissance des usages numériques. En revanche, les segments des agendas et des calendriers demeurent en difficulté.

## 2.3 SITUATION FINANCIERE

### 2.3.1 Endettement

Au 31 décembre 2025, pour un chiffre d'affaires de 802 450 K€, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 182 335 K€ dont 34 060 K€ de dette financière induite par l'activation des contrats de location (IFRS 16).

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 549 804 K€.

Le Groupe a négocié des lignes de crédit complémentaires avec ses partenaires bancaires pour un total de 10 100 K€. A la clôture de l'exercice, le Groupe n'avait pas de billets de trésorerie en cours sur un programme d'émission de 125 000 K€.

Le Groupe disposait d'une trésorerie brute de 184 950 K€ au 31 décembre 2025 et affichait un excédent net de 2 615 K€ contre un endettement de 19 851 K€ au 31 décembre 2024.

### 2.3.2 Instruments financiers

Le Groupe ne détient pas d'instruments de couverture de taux et il n'a pas été jugé opportun de recourir à de nouveaux instruments financiers dérivés.

Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

## 2.4 GESTION DES RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques majeurs hormis ceux présentés ci-après.

### 2.4.1 Risques liés à l'activité économique

- Baisse tendancielle de la consommation

En 2025, le marché européen des papiers graphiques a poursuivi sa contraction, avec une production en baisse de -7,2 % et une consommation de -7,9 %, confirmant une tendance structurelle négative malgré le rebond de 2024. La faiblesse de la demande a pesé sur les taux d'utilisation et les marges, conduisant à la suppression d'environ 1,2 million de tonnes de capacités via fermetures et arrêts d'outils.

En 2025, les prix des papiers d'impression-écriture en Europe ont reculé, pénalisés par une demande faible, des surcapacités et une concurrence accrue, notamment asiatique. Les hausses liées aux coûts n'ont été que partiellement appliquées. Malgré une légère stabilisation en fin d'année, les marges restent sous pression, nécessitant de nouveaux ajustements de capacités.

L'Europe forme un marché relativement autarcique pour ces produits. Il est dominé par de grands groupes industriels intégrés, produisant et utilisant leur propre pâte à papier. Le marché de la pâte à papier marchande transformée dans le groupe est mondial et la monnaie de référence est l'USD.

Pour équilibrer l'offre avec la demande, de nombreuses machines à papier d'impression ont été soit arrêtées, soit reconverties, notamment pour la production d'emballages.

Nous-mêmes développons des papiers et produits sortant des domaines de l'impression et de l'écriture.

- Une consommation de nos produits marquée par les phénomènes de société

La consommation de papier de bureau et d'articles de classement ressent fortement l'évolution des modes de travail, en particulier la permanence d'une part importante de télétravail et les préoccupations environnementales.

Des évolutions contrastées selon les segments, bien que tous restent orientés à la baisse en Europe en 2025. Les papiers bureautiques reculent après le rebond technique de 2024, pénalisés par la faiblesse économique et la digitalisation des échanges (facturation, gestion documentaire), malgré un léger soutien potentiel lié au recul du télétravail.

Nos principaux clients souhaitent promouvoir une économie circulaire et diminuer leur propre empreinte carbone. Cela conduit au développement de l'offre de produits recyclés, développement que nous accompagnons, mais engendre de nouvelles contraintes réglementaires ainsi qu'une augmentation des coûts.

- Les bouleversements mondiaux

Depuis 2022, la guerre en Ukraine avait fortement perturbé les marchés de l'énergie et des matières premières, avant une phase de stabilisation relative jusqu'en 2025.

Début 2026, le conflit en Iran a ravivé les tensions, entraînant une hausse marquée des prix de l'énergie et, par ricochet, des matières premières, dans un contexte de forte volatilité.

### 2.4.2 Risques financiers

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités.

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie par la Direction générale.

## Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un tiers viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

### → Créances clients et autres débiteurs

Notre risque de crédit est toujours réparti sur un grand nombre de clients même s'il y a une concentration des distributeurs de nos produits. Le risque de défaillance par secteur d'activité et par pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le niveau de ce risque.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cadre de paiements d'avance. Le risque de crédit est également limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

### → Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides.

Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

## Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie rémunérés à taux fixe.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes de tirage couvrant les échéances à moyen terme pouvant se substituer ou venir en complément des émissions de billets de trésorerie. Les covenants associés sont respectés.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

## Risque de change et de prix

Le Groupe exerce ses activités à l'international. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières libellés en USD. Pour gérer ce risque de change, le Groupe peut se servir de contrats d'options pour couvrir des transactions futures anticipées dans cette devise.

### 2.4.3 Risques liés aux procédures, contrôles fiscaux et litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il serait menacé, susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### **3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Il n'y a pas d'évènement significatif, postérieur à la clôture, à relever.

### **4. PERSPECTIVES**

La demande commerciale reste peu soutenue au premier trimestre 2026. Le contexte économique mondial récent tend à accentuer cette situation et commence à se traduire par des tensions sur les cours des matières premières et de l'énergie.

Dans ce cadre, nous anticipons un résultat pour l'exercice 2026 en retrait par rapport à celui de 2025.

### **5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les sociétés papetières travaillent en permanence à des solutions techniques pour certaines gammes ou demandes clients, via des laboratoires internes ou externes et essais machines. Ces travaux de perfectionnement technique, d'amélioration des qualités de papier ne procèdent pas de développements innovants destinés à aboutir à de nouveaux procédés papetiers ou de mise sur le marché de produits totalement nouveaux. Nos laboratoires sont dédiés essentiellement aux tests de qualité des produits fabriqués, à l'analyse de substitution de catégories de fibres et de faisabilité technique.

Les sociétés du secteur transformation modifient régulièrement le design de produits et de nouveaux articles se créent en permanence. Ceux-ci n'entrent pas dans des programmes spécifiques et nécessitent en général peu de développements particuliers.

Un atelier est dédié à la mise au point d'équipements spécifiques qui n'existent pas sur le marché et à destination exclusive du Groupe.

### **6. INFORMATIONS SOCIALES**

L'effectif total du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 377 personnes au 31 décembre 2025. Les sociétés françaises appliquent à titre principal la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle du cartonnage.

Le Comité de groupe a été réuni le 24 juin 2025 pour commenter l'activité et les perspectives économiques et sociales de l'exercice.

### **7. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

L'ordonnance 2023-142 du 6 décembre 2023 et le décret 2023-1394 du 30 décembre 2023 ont supprimé l'obligation d'établir une déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Les informations de durabilité sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont issues de la directive UE 2022/2464 transposée dans le droit national. Or, la loi 2025-391 du 30 avril 2025 a reporté de deux ans l'entrée en application de ce dispositif conformément à la directive UE 2025/794 du 14 avril 2025 dite « Stop the clock ».

Trois filiales papetières du Groupe sont soumises à la réglementation Européenne portant sur les émissions de gaz à effet de serre. La quatrième phase du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) couvre la période 2021-2030.

Le montant des quotas d'émission alloués à titre gratuit s'élève à 69 066 tonnes pour 2025.

## 8. PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

### 8.1 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 2025 .....	7 388 221,83 €
Prélèvement sur les autres réserves .....	<u>645 286,17 €</u>
Total	8 033 508,00 €
Affecté à titre de :	
Premier dividende .....	226 296,00 €
Second dividende .....	<u>7 807 212,00 €</u>
Total des dividendes	8 033 508,00 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 7,10 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2022	4,40	1 131 480
2023	6,70	1 131 480
2024	7,50	1 131 480

### 8.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Conseil vous propose le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes venant à échéance.

- La société BATT AUDIT, 58 boulevard d'Austrasie – 54000 Nancy
- La société ADVOLIS, 38 avenue de l'Opéra – 75002 Paris

Ces mandats, valables pour une durée de 6 ans, prendront fin à l'issue de l'assemblée générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2031.

### 8.3 SIEGE SOCIAL

Le conseil d'administration du 18 septembre 2025 a décidé de préciser l'adresse du siège social de la société Exacompta Clairefontaine au 19 rue de l'Abbaye et a procédé à la modification des statuts.

Cette modification ne constitue pas un transfert de siège social qui reste inchangé mais est soumise pour ratification à l'assemblée générale.

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 1. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

### M. Charles NUSSE

- Président du directoire des Ets Charles Nusse
- Directeur général d'Exacompta
- Président d'Exaclair Ltd (GB)
- Cogérant d'Ernst Stadelmann (AT)
- Cogérant d'Exaclair GmbH (DE)
- Cogérant de Han Desktop GmbH (DE)
- Gérant de Rodeco (DE)
- Président du conseil d'administration et administrateur délégué d'Exaclair SA (BE)
- Administrateur de Biella Schweiz (CH)

### M. François NUSSE

- Président d'Exacompta
- Président de Papeteries Sill
- Cogérant d'Ernst Stadelmann (AT)
- Administrateur délégué d'Exaclair SA (BE)
- Président du conseil d'administration de Biella Schweiz (CH)

### M. Frédéric NUSSE

- Directeur général d'Exacompta Clairefontaine
- Président des Papeteries de Clairefontaine
- Directeur de Schut Papier (NL)
- Cogérant d'Exaclair GmbH (DE)

### M. Gabriel NUSSE

- Directeur général de Papeteries Sill

### M. Guillaume NUSSE

- Président de Clairefontaine Rhodia
- Président de CFR
- Président de Madly
- Président de Flock One
- Administrateur unique d'Exaclair SA (ES)
- Gérant de Brause Produktion (DE)
- Gérant de Publiday (MA)
- Director d'Eurowrap Ltd (GB)
- Chairman de Eurowrap A/S (DK)
- Administrateur délégué de TCPF (BE)

M. Jérôme NUSSE

- Membre du directoire des Ets Charles Nusse
- Président d'AFA
- Président des Editions Quo Vadis
- Directeur général de Papier Tigre
- Président d'Exaclair Italia (IT)
- Président de Quo Vadis Japan (JP)
- Président de Quo Vadis International Limitée (CA)

M. Julien NUSSE

- Membre du directoire des Ets Charles Nusse
- Directeur général délégué d'Exacompta
- Directeur général de Cartorel
- Directeur général de Manuclass
- Directeur général de Claircell
- Directeur général de Rainex
- Directeur général de Rolfax
- Directeur général de Registres Le Dauphin
- Directeur général de Cogir
- Directeur général de Claircell Ingénierie
- Directeur général de Papeteries du Coutal

M. Laurent NUSSE

- Président de Lavigne
- Président de Photoweb
- Directeur général d'Invaders Corp
- Directeur général de Fizzer

Mme Céline GOBLOT

- Directrice générale de Zadig Productions

M. Amaury de MONICAULT

- Président de Toiltech
- Directeur général de Holding Como
- Président de Louis Vuitton Industria (IT)

2. Echéances des mandats en date de clôture d'exercice

Le Conseil est composé de douze administrateurs nommés par les actionnaires et de deux administrateurs représentant les salariés.

- M. François NUSSE – mandat jusqu'en 2025
- M. Frédéric NUSSE – mandat jusqu'en 2027
- M. Guillaume NUSSE – mandat jusqu'en 2027
- M. Jérôme NUSSE – mandat jusqu'en 2027
- M. Dominique DARIDAN – mandat jusqu'en 2028

- Mme Céline GOBLOT – mandat jusqu'en 2028
- M. Gabriel NUSSE – mandat jusqu'en 2028
- M. Laurent NUSSE – mandat jusqu'en 2028
- Mme Caroline VALENTIN – mandat jusqu'en 2028
- M. Charles NUSSE – mandat jusqu'en 2029
- M. Julien NUSSE – mandat jusqu'en 2030
- Mme Lorraine NUSSE – mandat jusqu'en 2030
- M. Pierre BORDEAUX MONTRIEUX – mandat jusqu'en 2030
- M. Amaury de MONICAULT – mandat jusqu'en 2030
- M. Emmanuel RENAUDIN, représentant les salariés – mandat jusqu'en 2030
- Mme Caroline TAMPONNET, représentant les salariés – mandat jusqu'en 2030

Le Conseil ne dispose d'aucune délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale en matière d'augmentation de capital.

### 3. Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de se référer à un Code de gouvernement d'entreprise. De même il n'y a pas de comité ou d'organe d'assistance du Conseil d'administration. Le mode de fonctionnement du Conseil d'administration est régi par un règlement intérieur et les évolutions de celui-ci sont décidées au cours des différentes réunions.

Le Code de conduite régissant les comportements pour la prévention et la détection des actes de corruption ou de trafic d'influence été approuvé par le Conseil d'administration du 18 septembre 2025.

### 4. Conventions

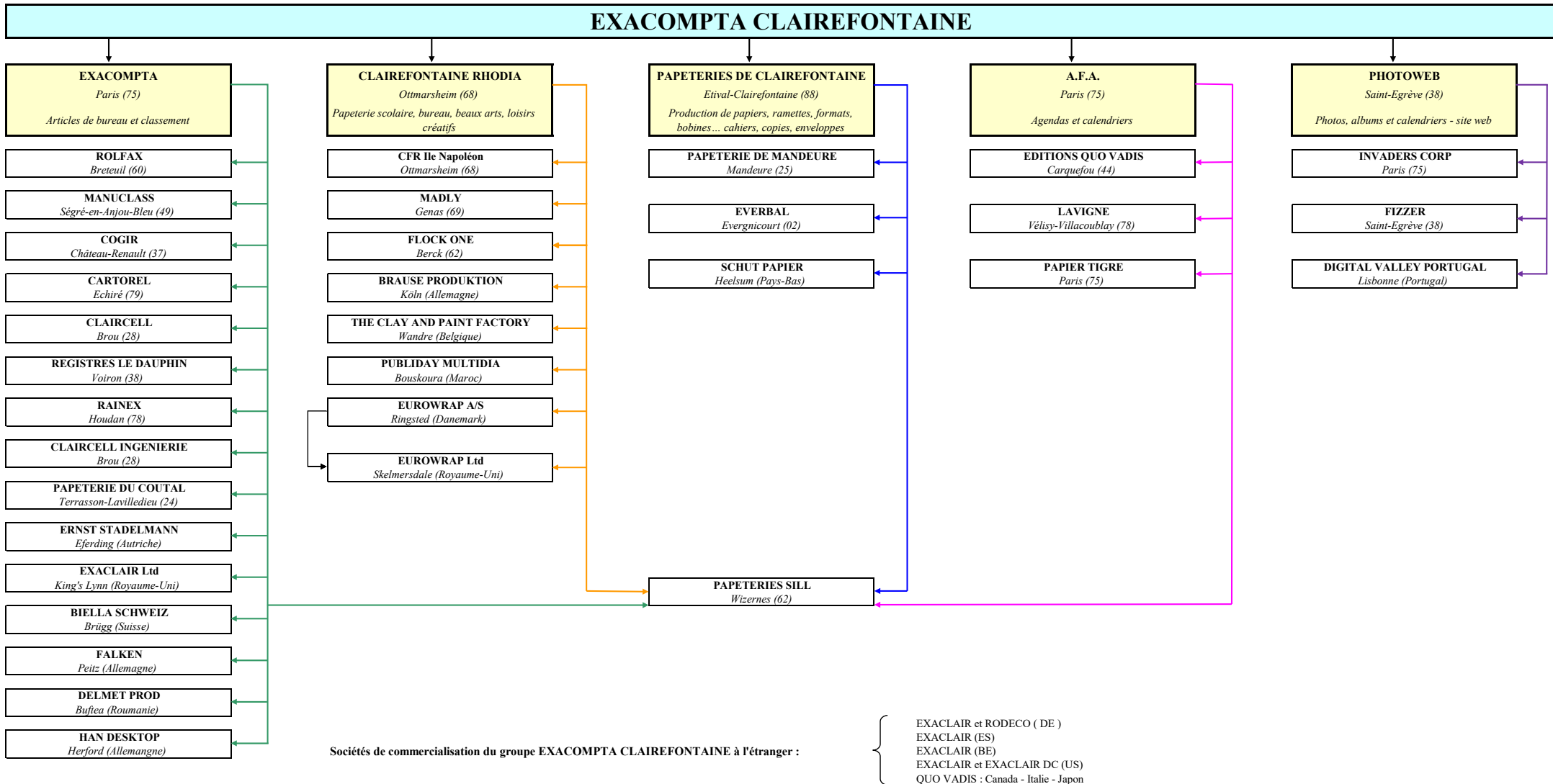
Il n'existe pas de conventions soumises à l'article L225-38 du Code de commerce.

La redevance de 0,2 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent au titre de la convention d'assistance liant Exacompta Clairefontaine et ses filiales détenues à 100 % entre dans le champ d'exclusion prévu à l'alinéa premier de l'article L225-39 du même Code et est conclue à des conditions normales.

La dernière mise à jour de la convention a été approuvée par le conseil d'administration du 26 mars 2014. Le conseil du 27 mai 2015 l'a qualifié « d'opération courante conclue à des conditions normales ». Cette convention dans son esprit et montant existe depuis 2003, ce qui est indiqué au rapport de gestion.

Il n'existe pas de convention conclue durant l'exercice par un dirigeant ou un actionnaire disposant de plus de 10 % des droits de vote de la société Exacompta Clairefontaine avec une filiale.

## ORGANIGRAMME DU GROUPE



# Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes sociaux au  
31 décembre 2025

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF en K€	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, licences, marques	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		
Immobilisations corporelles		
Terrains	3 879	3 884
Constructions	6 006	6 657
Autres immobilisations corporelles	16	13
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	89	-
Immobilisations financières		
Participations	273 570	279 570
Créances rattachées à des participations	15 955	16 515
Prêts	25 024	31 540
Autres immobilisations financières	507	507
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>325 046</b>	<b>338 686</b>
Stocks	198	198
Avances et acomptes versés sur commandes	8	8
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 498	1 683
Autres créances	74 892	73 857
Charges constatées d'avance	350	462
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	54 754	41 540
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>131 700</b>	<b>117 748</b>
Ecarts de conversion actif	19	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>456 765</b>	<b>456 434</b>

PASSIF en K€	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	453	453
Autres réserves	90 714	98 344
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice - bénéfice</b>	<b>7 388</b>	<b>856</b>
Provisions réglementées	2 189	2 226
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>268 321</b>	<b>269 456</b>
Provisions		
Pour risques	19	-
Pour charges	264	321
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>283</b>	<b>321</b>
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 989	44 366
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199	256
Dettes fiscales et sociales	977	963
Autres dettes	161 859	140 851
Produits constatés d'avance	137	167
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>188 161</b>	<b>186 603</b>
Ecarts de conversion passif	-	54
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>456 765</b>	<b>456 434</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT en K€</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Chiffre d'affaires	2 183	2 064
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions	70	6 505
Autres produits	6 854	617
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>9 107</b>	<b>9 186</b>
Achats et autres approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	1 880	1 935
Impôts, taxes et versements assimilés	218	205
Salaires et traitements	3 789	3 939
Charges sociales	1 507	1 605
Dotations aux amortissements sur immobilisations	665	691
Dotations aux provisions	13	101
Autres charges	202	186
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 274</b>	<b>8 662</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>833</b>	<b>524</b>
Produits financiers de participations	12 428	11 322
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 114	350
Autres intérêts et produits assimilés	3 103	4 462
Reprises sur provisions, transferts de charges	5 000	38
Différences positives de change	12	482
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>21 657</b>	<b>16 654</b>
Dotations aux amortissements et provisions	11 019	12 000
Intérêts et charges assimilées	4 530	5 813
Différences négatives de change	946	273
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>16 495</b>	<b>18 086</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 162</b>	<b>-1 432</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>5 995</b>	<b>-908</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>153</b>	<b>58</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>116</b>	<b>146</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>37</b>	<b>-88</b>
Impôts sur les bénéfices	-1 356	-1 852
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 388</b>	<b>856</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025.

- Total du bilan : 456 765 300 €
- Résultat avant répartition 7 388 222 €

### 1.1. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont établis et présentés suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 2014 conformément au règlement ANC n° 2014-03 modifié par le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

La société ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 1.2. Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Le règlement ANC n° 2022-06 modifie la présentation des comptes (cf. changements de méthodes comptables). Il impose également de ne pas reclasser les données comparatives de l'exercice 2024 selon cette nouvelle présentation.

Cependant, le volume très limité des opérations exceptionnelles sur cet exercice et leur caractère non significatif font que la comparabilité des informations financières entre les exercices 2025 et 2024 n'est pas remise en cause.

### 1.3. Changements de méthodes comptables

A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux comptes sociaux établis conformément au plan comptable général.

Ce règlement modifie la présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sans remettre en cause les principales règles de comptabilisation appliquées par la société.

Les principales évolutions significatives apportées par le Règlement ainsi que les incidences de changement de méthode comptable induit par sa première application sont les suivantes :

#### 1) **Modification de présentation** opérées sur la colonne 2024 pour se conformer aux nouveaux modèles

- Le regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024, sur deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les lignes « Charges constatées d'avance » et « Produits constatés d'avance » sont présentés respectivement parmi les éléments constituant les rubriques « Créance » et « Dettes diverses ».
- Les lignes « Avances et acomptes sur immobilisations » ont été regroupées avec les « Immobilisations en cours ».

2) **Informations au titre de l'impact** sur les principaux postes concernés par les changements relatifs à l'application du nouveau règlement

- Les comptes de « Transferts de charges » sont supprimés et les montants initialement comptabilisés dans ces comptes sont désormais comptabilisés au crédit de comptes de charges ou en autres produits d'exploitation.  
Ces opérations représentent un total de 6 285 K€ au 31/12/2025 enregistré en « Autres produits d'exploitation » pour 6 281 K€ et en minoration des « Charges sociales » pour 4 K€.  
Ces opérations représentaient un total de 6 416 K€ au 31/12/2024 figurant au poste « Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ».
- Nouvelle définition du résultat exceptionnel, constitué uniquement des produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi que des provisions à caractère fiscal.

L'analyse des effets de la première application du règlement ANC n° 2022-06 montre que les changements de méthodes et de présentation n'ont pas d'autre impact significatif sur la présentation du résultat du résultat de l'exercice et de la situation nette au 31/12/2025.

#### 1.4. **Faits marquants de l'exercice**

Une dépréciation nette des titres de participation de 6 000 K€ est enregistrée dans les comptes de l'exercice.

#### 1.5. **Evènements post clôture**

La société Exacompta Clairefontaine n'a pas identifié d'évènement significatif, postérieur à la clôture.

## 2. **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### 2.1. **Immobilisations**

#### 2.1.1 **Immobilisations incorporelles et corporelles**

*Evaluation :*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires) ou à leur coût de production.

*Amortissements :*

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation, pour chaque composant, sur les bases suivantes :

<input type="checkbox"/> Logiciels	1 à 3 ans
<input type="checkbox"/> Constructions	25 à 40 ans
<input type="checkbox"/> Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
<input type="checkbox"/> Matériel de bureau & informatique	3 à 10 ans

La différence entre les amortissements fiscaux et économiques est portée en amortissements dérogatoires.

### *Dépréciations :*

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 2.1.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée par référence à la juste valeur des capitaux propres évaluée à partir des flux de trésorerie actualisés et de l'endettement net. Il est tenu compte des perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, auquel cas des données consolidées peuvent être intégrées dans l'évaluation.

#### 2.2. Stocks

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied.

#### 2.3. Créances et dettes

##### *Evaluation & dépréciation :*

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

##### *Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice.

Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actifs ou passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet de provisions pour pertes de change.

#### 2.4. Trésorerie

##### *Trésorerie court terme :*

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine. Ils sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission, ont une échéance fixe et une durée maximale de 365 jours.

A la clôture de l'exercice, la société n'avait pas émis de billets de trésorerie sur un plafond d'encours autorisé de 125 000 K€.

##### *Lignes de tirage :*

Elles sont négociées auprès de plusieurs banques pour un montant total de 125 000 K€ et couvrent des échéances d'une durée maximale de cinq ans. Les tirages ont une durée comprise entre dix jours et douze mois, sans utilisation à la clôture de l'exercice 2025.

*Valeurs mobilières de placement :*

Ce sont des actifs détenus à des fins de transaction. La valeur au bilan, soit 54 753 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2025. La valeur comptable est égale à la juste valeur.

## **2.5. Amortissements dérogatoires**

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 2 189 K€ à la clôture.

## **2.6. Provisions pour risques et charges**

### **2.6.1 Provision pour indemnités de départ en retraite**

Elle est calculée par la méthode des unités de crédit projetées.

Le calcul repose sur les principales hypothèses suivantes :

- Probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- Montant des indemnités à percevoir en fonction de la convention collective « Cartonnage »
- Age de départ à la retraite : de 60 à 67 ans selon l'année de naissance et le statut du salarié
- Taux de charges sociales : 45 %
- Taux d'actualisation : 3,73 %

Le montant de l'engagement de retraite, charges sociales comprises, est provisionné en totalité à la clôture et s'élève à 264 K€.

### **2.6.2 Autres provisions**

Les autres provisions comptabilisées correspondent aux pertes de change liées aux écarts de conversion, pour un montant de 19 K€ à la clôture de l'exercice.

## **3. AUTRES INFORMATIONS**

### **3.1. Société consolidant les comptes de la société**

Exacompta Clairefontaine est détenue à 80,46 % par les Ets Charles NUSSE, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 603 248 € – 138 Quai de Jemmapes 75010 PARIS.

### **3.2. Effectif**

L'effectif moyen de la société est de 28 personnes en 2025 (1 cadre administratif et 27 commerciaux).

### **3.3. Intégration fiscale**

Une convention d'intégration fiscale a été conclue par Exacompta Clairefontaine avec toutes les sociétés françaises. Cette convention est reconductible d'année en année par tacite reconduction.

La charge d'impôt comptabilisée correspond à celle qui aurait été supportée en l'absence d'intégration fiscale, sous réserve des dispositions suivantes :

- Absence de limitation du bénéfice d'imputation des déficits reportables en avant
- Remboursement des crédits d'impôts non imputés par la société, dès lors que ces crédits d'impôts ont pu être imputés par la société mère

Les économies d'impôts réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits.

Le produit d'impôt liée à l'intégration fiscale s'élève à 1 388 K€ en 2025.

### **3.4. Rémunérations des organes d'administration et de direction**

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Le montant total des jetons de présence partagés par les administrateurs s'élève à 115 K€ en 2025, dans le cadre de la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2025.

### **3.5. Transactions avec les parties liées**

Aucune transaction d'importance significative concernant les parties liées n'a été conclue à des conditions différentes de celles du marché.

### **3.6. Engagements hors bilan**

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA et Photoweb) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire pour des emprunts aux entités liées à hauteur de 20 000 K€.

## **4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

### **Capital social**

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur nominale</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

### **Variation des capitaux propres (en K€)**

<b>Capitaux propres au 31/12/2024</b>	<b>269 456</b>
Dividendes distribués	-8 486
Variation des provisions réglementées	-37
Résultat de l'exercice 2025	7 388
<b>Capitaux propres au 31/12/2025</b>	<b>268 321</b>

## Variation des immobilisations brutes

En K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Diminutions	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	260				260
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>260</b>				<b>260</b>
Terrains	3 929				3 929
Constructions et aménagements	25 038		20		25 018
Autres immobilisations corporelles	140	12			152
Immobilisations corporelles en cours	-	89			89
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 107</b>	<b>101</b>	<b>20</b>		<b>29 188</b>
Participations	352 570				352 570
Créances rattachées à des participations	16 515			560	15 955
Prêts	31 540			6 516	25 024
Autres immobilisations financières	507				507
<b>Immobilisations financières</b>	<b>401 132</b>			<b>7 076</b>	<b>394 056</b>

## Variation des amortissements sur immobilisations

En K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises et sorties	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	260			260
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>260</b>			<b>260</b>
Terrains	45	5		50
Constructions et aménagements	18 381	651	20	19 012
Autres immobilisations corporelles	127	9		136
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 553</b>	<b>665</b>	<b>20</b>	<b>19 198</b>

## Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales	Capital social capitaux propres	% détenu	Titres valeur brute valeur nette	Prêts	Dividendes encaissés	CA HT
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE 88480 Etival Clairefontaine	91 200 268 891	100 %	103 001 103 001		7 980	275 038
EXACOMPTA 75010 Paris	2 160 132 716	100 %	115 693 105 693	12 763	3 598	149 987
AFA 75010 Paris	1 440 34 367	100 %	49 633 5 933			18 315
CLAIREFONTAINE RHODIA 68490 Ottmarsheim	22 500 44 677	100 %	40 912 40 912	12 260	850	94 879
PHOTOWEB 38120 Saint-Egrève	40 12 027	100 %	43 330 18 030			34 949
<b>Participations</b>						
Coopérative forestière FORÊT D'ICI	Variable		3 3			

## Variation des provisions et dépréciations

En K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	2 226	116	153		2 189
<b>Provisions réglementées</b>	<b>2 226</b>	<b>116</b>	<b>153</b>		<b>2 189</b>
Pertes de change	-	19			19
Pensions et obligations similaires	321	13		70	264
Autres charges					
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>321</b>	<b>32</b>		<b>70</b>	<b>283</b>
Titres de participation	73 000	11 000		5 000	79 000
<b>Dépréciations</b>	<b>73 000</b>	<b>11 000</b>		<b>5 000</b>	<b>79 000</b>

Dotations et reprises		
○ Exploitation	13	70
○ Financières	11 019	5 000
○ Exceptionnelles	116	153
<b>Total</b>	<b>11 148</b>	<b>5 223</b>

## Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
Créances rattachées à des participations	15 955		15 955
Prêts	25 024	6 582	18 442
Autres immobilisations financières	507		507
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
Créances clients	1 498	1 498	
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Impôts sur les bénéfices	1 702	1 702	
Taxe sur la valeur ajoutée	17	17	
Groupe et associés	73 164	73 164	
Autres créances	7	7	
<u>Charges constatées d'avance</u>	350	350	
<b>Total général</b>	<b>118 226</b>	<b>83 322</b>	<b>34 904</b>

## Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
<i>Emprunts et dettes – Ets de crédit</i>	24 989	9 176	15 813	
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	199	199		
<i>Autres dettes</i>				
Personnel et comptes rattachés	485	485		
Organismes sociaux	366	366		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	77	77		
Autres impôts, taxes et assimilés	49	49		
Groupe et associés	161 371	161 371		
Autres dettes	488	488		
<i>Produits constatés d'avance</i>	137	137		
<b>Total général</b>	<b>188 161</b>	<b>172 348</b>	<b>15 813</b>	<b>-</b>

## Détail des charges & produits constatés d'avance

En K€	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Opérations d'exploitation	148	
Opérations financières	202	137
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>137</b>

## Détail des charges à payer & produits à recevoir

En K€	Charges à payer	Produits à recevoir
Factures non parvenues // à établir	86	364
Dettes // créances fiscales & sociales	467	-
Opérations financières	7	1
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>365</b>

## Produits et charges exceptionnels

En K€	31/12/2025
Reprise d'amortissements dérogatoires	153
Autres produits exceptionnels	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>153</b>
Dotation aux amortissements dérogatoires	116
Autres charges exceptionnelles	-
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>116</b>

## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	5 995		
+ Charges non déductibles	+6 308		
- Produits non imposables	-12 201		
<i>Résultat fiscal courant</i>	<i>102</i>	<i>26</i>	<i>76</i>
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>37</i>	<i>9</i>	<i>28</i>
<b>Résultat fiscal</b>	<b>139</b>	<b>35</b>	<b>104</b>
Charge d'impôt			
• Produit d'intégration fiscale		-1 388	
• Crédits d'impôt		-3	
<b>Impôt payé</b>		<b>-1 356</b>	

## Situation fiscale différée et latente

En K€ au taux d'impôt de 25 %	31/12/2025		31/12/2024	
	Base	Impôt	Base	Impôt
<i>Impôt sur :</i>				
Amortissements dérogatoires	2 189	547	2 226	556
<b>Total des accroissements</b>	<b>2 189</b>	<b>547</b>	<b>2 226</b>	<b>556</b>
<i>Impôt payé d'avance sur :</i>				
Congés payés	261	65	251	63
Autres	264	66	372	93
<b>Total des allègements</b>	<b>525</b>	<b>131</b>	<b>623</b>	<b>156</b>
<b>Situation fiscale différée nette</b>	<b>1 663</b>	<b>416</b>	<b>1 603</b>	<b>400</b>

Déficits reportables	0	0	0	0
<b>Situation fiscale latente nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Exacompta Clairefontaine S.A.

## Rapports des commissaires aux comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

**ADVOLIS**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale Est  
58, boulevard d'Austrasie  
54000 NANCY

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE,

### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **2. Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « Changements de méthodes comptables » des règles et méthodes de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable lié au nouveau règlement ANC 2022-06.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Evaluation des titres de participation et des créances rattachées***

Les titres de participation et les créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 289 525 K€ sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire.

Comme indiqué dans la note 2.1.2 de l'annexe, la valeur d'inventaire est appréciée par référence à la juste valeur des capitaux propres évaluée à partir des flux de trésorerie actualisés et de l'endettement net. Il est tenu compte des perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales auquel cas des données consolidées peuvent être intégrées dans l'évaluation.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres, reposant notamment sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations et requiert l'exercice du jugement de la direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées. Nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

### **3. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

*Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion*

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Nancy, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

**ADVOLIS**

**BATT AUDIT**

Hugues de NORAY    Nicolas AUBRUN

Isabelle SAGOT

**ADVOLIS**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale Est  
58, boulevard d'Austrasie  
54000 NANCY

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

### **Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris et Nancy, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

**ADVOLIS**

**BATT AUDIT**

Hugues de NORAY    Nicolas AUBRUN

Isabelle SAGOT

# Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes consolidés au  
31 décembre 2025

# 1. Etats financiers consolidés

## Situation financière consolidée

En K€	31/12/2025	31/12/2024	Notes
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>332 604</b>	<b>358 007</b>	
Goodwills	33 650	34 703	(2.1.4)
Immobilisations incorporelles	16 228	20 882	(2.1.4)
Immobilisations corporelles	276 582	296 292	(2.1.5)
Actifs financiers	4 600	5 167	(2.1.6)
Impôts différés	1 544	963	(2.4)
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>584 886</b>	<b>593 509</b>	
Stocks	264 163	269 190	(2.2.1)
Clients et autres créances	130 616	129 701	(2.2.2)
Acomptes versés	3 072	2 470	
Créances d'impôt	2 085	2 652	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 950	189 496	(2.2.3)
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>917 490</b>	<b>951 516</b>	

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>549 804</b>	<b>536 108</b>	
Capital	4 526	4 526	
Réserves consolidées	523 661	500 126	
Résultat - part du groupe	21 617	31 456	
<b>Capitaux propres – part du groupe</b>	<b>549 804</b>	<b>536 108</b>	
Intérêts minoritaires	-	-	
<b>DETTES NON COURANTES</b>	<b>181 349</b>	<b>198 791</b>	
Emprunts et dettes financières non courants	118 442	126 803	(2.6)
Dettes de location (IFRS 16)	23 654	28 392	(2.6)
Impôts différés	21 468	24 279	(2.4)
Provisions	17 785	19 317	(2.5)
<b>DETTES COURANTES</b>	<b>186 337</b>	<b>216 617</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	74 902	81 765	
Emprunts et dettes financières courants	29 832	40 937	(2.6)
Dettes de location (IFRS 16) – court terme	10 406	13 215	(2.6)
Provisions	2 335	5 345	(2.5)
Dettes d'impôt	561	1 950	
Autres dettes	68 301	73 405	(2.9)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>917 490</b>	<b>951 516</b>	

## Compte de résultat consolidé

En K€	31/12/2025	31/12/2024	Notes
Chiffre d'affaires	802 450	831 274	
- Ventes de produits	790 397	813 135	
- Ventes de services	12 053	18 139	
Autres produits opérationnels	19 220	17 380	
- Reprises d'amortissements	-	120	(2.1.4 à 2.1.6)
- Subventions	8 309	5 403	
- Autres produits	10 911	11 857	
Variation de stocks de produits finis et de travaux en-cours	-3 042	-11 413	(2.2.1)
Marchandises et matières consommées	-388 708	-396 914	
Charges externes	-125 660	-126 083	
Frais de personnel	-194 644	-197 213	(2.10)
Impôts et taxes	-8 739	-8 631	
Dotations aux amortissements	-59 643	-52 638	(2.1.4, 2.1.5)
Autres charges opérationnelles	-8 864	-10 501	
<b>Résultat opérationnel – avant dépréciation des goodwill</b>	<b>32 370</b>	<b>45 261</b>	
Dépréciation des goodwill / profit d'acquisition	-1 053	-2 000	(2.1.1, 2.1.4)
<b>Résultat opérationnel – après dépréciation des goodwill</b>	<b>31 317</b>	<b>43 261</b>	
Produits financiers	6 039	7 086	
Charges financières	-9 208	-7 091	
Résultat financier	-3 169	-5	(2.8)
Charges d'impôt sur le résultat	-6 531	-11 800	(2.4)
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>21 617</b>	<b>31 456</b>	
<b>Résultat net – part des minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>21 617</b>	<b>31 456</b>	
Résultat de la période	21 617	31 456	
Nombre d'actions	1 131 480	1 131 480	(2.3)
<b>Résultat (de base &amp; dilué) par action</b>	<b>19,11</b>	<b>27,80</b>	

## Etat du résultat global

En K€	31/12/2025	31/12/2024
<b>Résultat net</b>	<b>21 617</b>	<b>31 456</b>
Ecarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 169	324
Impôt sur éléments non reclassables	-292	-81
<b>Eléments non reclassables en résultat</b>	<b>877</b>	<b>243</b>
Ecarts de conversion des états financiers d'entités étrangères	-915	-408
Impôt sur éléments reclassables	-	-
<b>Eléments reclassables en résultat</b>	<b>-915</b>	<b>-408</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>21 579</b>	<b>31 291</b>
Attribuable :		
- Au groupe	21 579	31 291
- Aux minoritaires	-	-

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Primes liées	Réserves et résultats consolidés	Ecarts actuariels	Ecarts de conversion	Total – part du groupe	Total – part des minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	4 526	92 745	405 884	476	8 836	512 467	-	512 467
Dividendes distribués			-7 581			-7 581		-7 581
Résultat net de la période			31 456			31 456		31 456
Autres éléments du résultat global				243	-408	-165		-165
Reclassement écarts actuariels			476	-476		-		-
Autres retraitements			-69			-69		-69
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	4 526	92 745	430 166	243	8 428	536 108	-	536 108
Dividendes distribués			-8 486			-8 486		-8 486
Résultat net de la période			21 617			21 617		21 617
Autres éléments du résultat global				877	-915	-38		-38
Reclassement écarts actuariels			243	-243		-		-
Autres retraitements			603			603		603
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2025</b>	4 526	92 745	444 143	877	7 513	549 804	-	549 804

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

En K€	31/12/2025	31/12/2024	Notes
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>21 617</b>	<b>31 456</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Amortissements et provisions</li> <li>Plus-values ou moins-values de cession</li> <li>Ecart de conversion</li> </ul>	57 656 491 419	53 772 -117 -537	(2.1.4 à 2.1.6, 2.5) (2.4)
<i>Capacité d'autofinancement avant endettement et impôt</i>	<i>80 183</i>	<i>84 574</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût de l'endettement financier</li> <li>Charge d'impôt de la période et impôts différés</li> </ul>	3 846 6 531	4 000 11 800	
<i>Capacité d'autofinancement après endettement et impôt</i>	<i>90 560</i>	<i>100 374</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</li> </ul>	-18 770	-12 731	Bilan
<b>(1) Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>71 790</b>	<b>87 643</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisitions d'immobilisations</li> <li>Cessions d'immobilisations</li> <li>Incidence des variations de périmètre</li> </ul>	-33 401 3 244 -	-49 034 2 066 -3 249	(2.1.4 à 2.1.6)
<b>(2) Flux de trésorerie générés par l'investissement</b>	<b>-30 157</b>	<b>-50 217</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunts souscrits</li> <li>Remboursements d'emprunts</li> <li>Remboursement de la dette de location</li> <li>Variation des intérêts payés</li> <li>Dividendes versés</li> </ul>	17 111 -28 162 -13 829 -3 671 -8 486	42 379 -30 140 -14 971 -3 786 -7 581	(2.6)
<b>(3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-37 037</b>	<b>-14 099</b>	
<b>(4) Variation de change sur la trésorerie</b>	<b>-653</b>	<b>-93</b>	
<b>(1+2+3+4) Variation de flux de trésorerie</b>	<b>3 943</b>	<b>23 234</b>	
Trésorerie d'ouverture	178 399	155 165	
Trésorerie de clôture	182 342	178 399	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>3 943</b>	<b>23 234</b>	

## Variation de la trésorerie

En K€	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	184 950	189 496	-4 546
Découverts bancaires	-2 608	-11 097	8 489
<b>Trésorerie nette</b>	<b>182 342</b>	<b>178 399</b>	<b>3 943</b>

## Présentation des états financiers consolidés

### 1- Principes généraux – déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les états financiers consolidés du Groupe Exacompta Clairefontaine ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Les règles et méthodes comptables appliquées restent inchangées par rapport à celles du 31 décembre 2024.

### 2- Adoption des normes internationales

#### Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

- Modifications d'IAS 21 – *Absence de convertibilité*

L'application de cet amendement n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

#### Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire après 2025

- Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – *Classement et évaluation des instruments financiers*
- Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – *Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles*
- Norme IFRS 18 – *Présentation des états financiers et informations à fournir*

En 2025, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, amendement ou interprétation approuvé par l'Union européenne.

### 3- Variation de périmètre

Le Groupe a créé en juillet 2025 la société Han Desktop en Allemagne. Sur l'exercice 2025 de 4 mois d'activité elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros.

### 4- Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble des entités du Groupe Exacompta Clairefontaine.

## 5- Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, Exacompta Clairefontaine, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »).

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

## 6- Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère. Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Exacompta Clairefontaine et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au résultat financier selon le cas en produits ou en charges.

Pour chaque entité individuelle exerçant son activité à l'étranger, les actifs et les passifs sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice, ce qui représente une approximation suffisante des cours aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

## 7- Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

- Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis, le cas échéant, et des passifs encourus ou assumés.  
Les coûts connexes à l'acquisition sont constatés en charge.
- Les actifs acquis et passifs transférés sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs de la filiale acquise. Cette option est ouverte lors de chaque opération de regroupement d'entreprises et ne peut être modifiée ultérieurement.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la quote-part de la participation détenue avant la prise de contrôle est évaluée à sa juste valeur. Le produit ou la perte correspondante est enregistré en résultat.

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé à des conditions avantageuses, l'acquéreur comptabilise le profit correspondant en résultat à la date d'acquisition.

Un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun est un regroupement dans lequel la totalité des entités ou des activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, le Groupe applique la méthode de la valeur comptable à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle commun.

## 8- Goodwill

Le goodwill provenant d'un regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent entre la contrepartie transférée et le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur.

L'évaluation initiale du regroupement d'entreprises peut être ajustée en contrepartie du goodwill en cas de nouvelles informations sur des faits existants à la date d'acquisition. La période d'ajustement de l'évaluation initiale est limitée à 12 mois à compter de la date de l'acquisition.

Les variations ultérieures du pourcentage d'intérêt sans remise en cause du contrôle de la société acquise constituent des opérations entre actionnaires. La différence entre la valeur de rachat (ou de cession) et la valeur comptable de la quote-part acquise (ou cédée) est comptabilisée en capitaux propres.

Le goodwill est initialement évalué à son coût et comptabilisé en tant qu'actif selon les principes exposés au paragraphe 7 ci-avant. Il est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) représentées par les 5 départements du groupe : Papiers ; Articles de bureau et de classement ; Papeterie scolaire, beaux-arts et loisirs créatifs ; Agendas et calendriers – produits millésimés ; Digital photo. Elles sont constituées de filiales et regroupements de filiales, présentant des synergies et ne présentant pas de flux de trésorerie indépendants.

Ces UGT sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux segments opérationnels tels que définis par la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*.

Chaque année, un test de dépréciation est réalisé sur l'ensemble des unités génératrices de trésorerie porteuses de goodwills, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des UGT est la plus haute entre la valeur vénale et la valeur d'utilité qui résulte d'un DCF (Discounted Cash-Flow – actualisation des flux de trésorerie) réalisé selon les modalités suivantes conformément au dispositif prévu par la norme IAS 36 :

- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu du marché pour un placement équivalent, indépendamment des sources de financement. Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie fiscalisés. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôts appliqué à des flux de trésorerie non fiscalisés ;
- Business plans à 3 ans correspondant aux plans validés par la Direction ;
- Extrapolation des flux d'exploitation au-delà de 3 ans sur la base d'un taux de croissance propre au secteur d'activité.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

## 9- Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe sont destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives.

Le Groupe ne détient pas de bien immobilier significatif entrant dans la catégorie des immeubles de placement. Les installations industrielles et autres équipements sont des actifs détenus dans le cadre des activités de production ou de fourniture de biens et services.

L'ensemble des immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire est inscrit au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont des actifs destinés à la production comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire et aucune valeur résiduelle n'est retenue. Il est déterminé en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes et par an :

- Terrains	non amortis
- Constructions	25 à 40 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Installations techniques et équipements	10 à 20 ans
- Autres matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, la modification de la durée d'utilité est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

## 10- Contrats de location et droits d'utilisation

### Comptabilisation des contrats de location simple

Tous les contrats de location simple sont comptabilisés suivant un modèle unique conduisant à enregistrer au passif une dette de location correspondant à la somme des paiements de location futurs actualisés et, à l'actif, un droit d'utilisation amorti sur la durée résiduelle de location.

### Nature des contrats de location

Les contrats de location sont majoritairement des contrats de location immobilière, les autres natures étant principalement des matériels de manutention et des véhicules.

Au cas particulier des baux commerciaux, la durée retenue pour ces contrats est la période généralement exécutoire.

### Taux d'intérêt

Le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal pour évaluer l'obligation locative.

## 11- Immobilisations incorporelles

### Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Lorsque les principes pour la comptabilisation à l'actif de dépenses de développement ne sont pas satisfaits, elles sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### Marques

Les marques sont inscrites en tant qu'actifs incorporels et comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition. En l'absence de limite prévisible à leur capacité de générer des flux nets de trésorerie, la durée d'utilité des marques exploitées par le Groupe est considérée comme indéfinie.

Elles ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ainsi qu'à chaque arrêté s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée sur les bases suivantes et par an :

- |  |            |
|--|------------|
| - Brevets, licences et logiciels       | 3 à 8 ans  |
| - Autres immobilisations incorporelles | 5 à 10 ans |

## 12- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill et marques)

A chaque clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer la perte de valeur éventuelle.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée suivant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Si la valeur recouvrable est estimée comme étant inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement enregistrée dans les charges au compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif lors d'un exercice antérieur peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

### 13- Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont classés en actifs disponibles à la vente évalués en juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres.

Si la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable, les participations restent évaluées au coût d'acquisition. Dans le cas d'une dépréciation, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Les créances rattachées aux participations et autres immobilisations financières sont évaluées en juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

### 14- Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont constituées sur la base des pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

### 15- Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat ou de production ou à leur valeur nette de réalisation si cette dernière leur est inférieure. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend les coûts directs de matière première et les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

#### Droits d'émission de gaz à effet de serre

Trois filiales papetières du Groupe sont soumises à la réglementation Européenne portant sur les émissions de gaz à effet de serre. Un quota est une unité de compte représentative de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone.

La quatrième phase du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) couvre la période 2021-2030.

Les méthodes de comptabilisation appliquées par le Groupe sont celles issues du règlement N° 2012-03 de l'Autorité des Normes Comptables. Dans le cadre de ce règlement, le Groupe applique le modèle « Production » pour lequel la détention des quotas est liée à un processus de production générant des émissions de gaz à effet de serre. Ils sont utilisés pour se conformer aux obligations de restitution.

Les principales caractéristiques de l'application de ce modèle sont les suivantes :

- Les quotas sont comptabilisés en stocks
  - Les quotas alloués par l'Etat sont comptabilisés pour une valeur nulle. Ils sont suivis en quantité uniquement
  - Les quotas acquis sont enregistrés à leur coût d'acquisition
- Evaluation à la date de clôture
  - Une dépréciation est à comptabiliser lorsque la valeur actuelle du stock est inférieure à sa valeur comptable
  - Les quotas alloués, étant affectés d'une valeur nulle, ne sont pas soumis à une évaluation spécifique

- La sortie de stock
  - Les quotas sont sortis du stock au fur et à mesure des émissions de CO<sub>2</sub>. Dans le cas de quotas alloués il n'y a pas d'incidence comptable
  - En cas de cession de quotas, les plus-values et moins-values sont comptabilisées en résultat opérationnel
- Les obligations liées aux émissions de gaz à effet de serre
  - L'obligation fondamentale de restitution de quotas de CO<sub>2</sub> en fonction des émissions est inchangée par rapport aux périodes d'allocation précédentes
  - A la clôture de chaque période comptable, si les quotas [alloués + acquis] sont insuffisants pour faire face à l'obligation de restitution, un passif correspondant au montant des quotas manquants à acquérir est comptabilisé

## 16- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire.

Ces placements sont immédiatement convertibles en un montant de trésorerie connu ou, selon leur nature, sous un délai maximal de mobilisation de 32 jours avec un risque négligeable de changement de valeur.

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction – valeurs mobilières de placement – sont des actifs désignés à la juste valeur par le résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue et la part à court terme des comptes courants qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

## 17- Instruments financiers dérivés

Le Groupe ne détient plus d'instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de taux d'intérêt.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture (couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur). Les instruments financiers dérivés correspondants sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat. Le profit ou la perte résultant des évaluations successives à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

## 18- Emprunts

Tous les emprunts portant intérêts sont évalués initialement à leur juste valeur et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le résultat. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou à l'émission d'un instrument financier et n'incluent pas les coûts internes d'administration.

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales contrôlées constituent un passif financier. La dette est estimée en fonction des contrats et peut être réestimée en fonction des résultats réalisés par l'entité. Le Groupe enregistre ces options de vente en passif financier pour la valeur actuelle du prix d'exercice de ces options déduction faite des intérêts minoritaires correspondants avec pour contrepartie les capitaux propres part du Groupe. Les variations ultérieures de la dette suivent le même traitement.

## 19- Avantages du personnel

### Régimes à cotisations définies

Les paiements à un régime à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

### Avantages postérieurs à l'emploi

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Les calculs sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclables en résultat.

## 20- Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque l'opération a été approuvée par le Groupe et a fait l'objet d'une communication.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

## 21- Produits et charges

### Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales et des taxes relatives aux ventes.

Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de la propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

Les contrats conclus par le Groupe ne prévoient pas de contreparties variables ou de délais de paiement supérieurs à 1 an.

### Subventions publiques

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont, sauf exception, comptabilisées en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues. Les exceptions portent sur des dispositifs publics ciblés sur la compensation de charges identifiées, comme l'activité partielle.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient.

La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

### Résultat opérationnel

Les charges et produits opérationnels sont classés par nature comptable et non en fonction de leur caractère courant ou non courant.

### Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts et les passifs de trésorerie, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments financiers qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

## 22- Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) n'est pas qualifiée d'impôt sur le résultat. Les contributions sont enregistrées en charge opérationnelle.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises).

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits ou non constatés lorsqu'il existe une incertitude qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour en assurer le recouvrement.

Il n'y a pas de déficits fiscaux activables au niveau du groupe fiscal Exacompta Clairefontaine.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent l'impôt sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

## 23- Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie par la Direction générale.

### Risques de marché

L'exposition aux risques de marché consiste essentiellement au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

#### ❑ Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières libellés en USD. Pour gérer ce risque de change, le Groupe peut se servir de contrats d'options pour couvrir des transactions futures anticipées dans cette devise.

#### ❑ Risque de taux d'intérêt

Certains emprunts initialement émis à taux variable exposaient le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie, et en conséquence, des swaps de taux d'intérêt étaient contractés.

En raison de taux fixes actuellement bas, il n'a pas été jugé opportun de recourir à de nouveaux instruments financiers dérivés.

### Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie rémunérés à taux fixe.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes de tirage couvrant les échéances à moyen terme.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

#### ❑ Créances clients et autres débiteurs

Le risque de crédit est toujours réparti sur un grand nombre de clients même s'il y a une concentration des distributeurs de nos produits. Le risque de défaillance par secteur d'activité et par pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le niveau de ce risque.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cadre de paiements d'avance.

Le risque de crédit est également limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

Les pertes de valeur correspondent à des pertes spécifiques liées aux risques individualisés. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées.

## □ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides.

Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

## 24- Information sectorielle

Les segments opérationnels sont basés sur l'organisation interne du Groupe et définis par pôle de métier.

Les activités principales par pôle de métier sont les suivantes :

- Papier : production, finition et mise en format de papier
- Transformation : façonnage d'articles de papeterie, de bureau et de classement, et digital photos

Les opérations entre les différents pôles de métier sont réalisées à des conditions de marché.

Une information sectorielle par zone géographique est également présentée, ventilée pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

## **2. Notes annexes aux comptes consolidés**

### **2.1 Actifs non courants**

#### **2.1.1 Immobilisations incorporelles et goodwill**

##### Marques

Dans le poste « concessions, licences, marques et droits similaires » figurent des marques pour un montant net global de 2 807 K€.

Une perte de valeur de 2,6 M€ a été comptabilisée sur une marque de l'UGT Millésimés.

##### Goodwills

Les goodwills portent essentiellement sur les activités des départements Digital pour 13,2 M€ et Façonnés Papiers pour 19,6 M€.

Le test annuel de dépréciation des UGT a été effectué en 2025 sur la base de la valeur d'utilité des flux de trésorerie, en actualisant les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue de chaque UGT.

Les modalités de détermination de la valeur d'utilité en 2025 sont similaires à celles retenues en 2024.

Les hypothèses clés utilisées dans la détermination des montants recouvrables sont le taux d'actualisation et le taux de croissance utilisé pour déterminer la valeur terminale.

- Les taux d'actualisation des flux de trésorerie des UGT ont été estimés à partir du coût moyen pondéré du capital, soit un taux avant impôt compris entre 9,64 et 11,18 % dans les 4 départements relevant du secteur Transformation et de 12,87 % dans le département Papier. Ils intègrent un taux d'inflation à moyen terme de 1,6 % au titre d'une prime spécifique.
- Les taux de croissance long terme à l'infini des UGT sont compris entre 0 % et 1,5 %.

La mesure du risque de perte de valeur a conduit à l'enregistrement d'une dépréciation de goodwill de 1 053 K€ sur l'UGT Millésimés.

La dépréciation de l'UGT résulte d'une dégradation des flux de trésorerie attendus en raison d'un rétrécissement de ses marchés. Elle connaît également une saisonnalité marquée, l'essentiel de ses activités étant réalisé en fin d'année, ce qui laissait augurer une absence d'indice de perte de valeur au 30 juin 2025.

Compte tenu de la dépréciation du goodwill de cette UGT, toute variation négative des facteurs (performance et taux de croissance à l'infini) ou positive (du facteur taux d'actualisation) entraînerait une dépréciation supplémentaire.

En ce qui concerne la sensibilité des autres tests aux variations des hypothèses clés, aucune variation raisonnablement possible ne conduirait à une dépréciation significative d'autres UGT compte tenu des marges et tests réalisés.

### 2.1.2 Immobilisations corporelles

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles a fait l'objet d'une revue dans le Groupe. Aucune modification de durée d'utilité conduisant à un changement significatif d'estimation comptable n'a été identifiée sur la période.

Une perte de valeur de 3,7 M€ a été comptabilisée sur les actifs corporels de l'UGT Millésimés.

#### IFRS 16 – Contrats de location

Le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal pour évaluer l'obligation locative.

Les locations immobilières représentent près de 90 % des contrats en valeur de droits d'utilisation.

#### Catégories des locations au 31/12/2025

En K€	Immobilier	Matériel industriel	Autres	Total
Droits d'utilisation	81 914	5 301	4 524	91 739
Amortissements	53 132	2 046	2 817	57 995
<b>Valeur nette</b>	<b>28 782</b>	<b>3 255</b>	<b>1 707</b>	<b>33 744</b>

Au compte de résultat, la charge d'amortissement des droits d'utilisation s'élève à 13 829 K€ et les intérêts de location à 292 K€.

Les contrats de location sont agrégés dans les tableaux de flux des immobilisations corporelles.

### 2.1.3 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les autres titres immobilisés sont maintenus à leur coût à défaut de juste valeur fiable.

Les créances rattachées aux participations, prêts et autres immobilisations financières sont évaluées au coût amorti. La valeur comptable est égale à la juste valeur.

Les autres créances sont principalement composées de dépôts et cautionnements pour 3 350 K€.

## 2.1.4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Au 31 décembre 2025, en K€	Goodwills	Concessions, licences, marques et droits similaires	Autres	Total des incorporels
Valeur brute à l'ouverture	55 699	60 899	5 976	66 875
Acquisitions		1 636	2 402	4 038
Cessions		-3 732	-422	-4 154
Variations de périmètre				
Ecarts de conversion		19	-73	-54
Transferts et autres mouvements		2 315	-2 333	-18
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>55 699</b>	<b>61 137</b>	<b>5 550</b>	<b>66 687</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	20 996	41 286	4 707	45 993
Cessions		-3 691	-422	-4 113
Variations de périmètre				
Amortissements		8 177	443	8 620
Dépréciations	1 053			
Reprises				
Ecarts de conversion		18	-58	-40
Transferts et autres mouvements			-1	-1
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>22 049</b>	<b>45 790</b>	<b>4 669</b>	<b>50 459</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>34 703</b>	<b>19 613</b>	<b>1 269</b>	<b>20 882</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>33 650</b>	<b>15 347</b>	<b>881</b>	<b>16 228</b>

Au 31 décembre 2024, en K€	Goodwills	Concessions, licences, marques et droits similaires	Autres	Total des incorporels
Valeur brute à l'ouverture	53 219	66 781	9 208	75 989
Acquisitions	2 480	5 546	39	5 585
Cessions		-11 397	-73	-11 470
Variations de périmètre		61		61
Ecarts de conversion		-372	29	-343
Transferts et autres mouvements		280	-3 227	-2 947
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>55 699</b>	<b>60 899</b>	<b>5 976</b>	<b>66 875</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	18 996	47 574	7 301	54 875
Cessions		-11 388	-73	-11 461
Variations de périmètre		54		54
Amortissements		5 399	462	5 861
Dépréciations	2 000			
Reprises				
Ecarts de conversion		-353	17	-336
Transferts et autres mouvements			-3 000	-3 000
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>20 996</b>	<b>41 286</b>	<b>4 707</b>	<b>45 993</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>34 223</b>	<b>19 207</b>	<b>1 907</b>	<b>21 114</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>34 703</b>	<b>19 613</b>	<b>1 269</b>	<b>20 882</b>

## 2.1.5 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2025, en K€ Droits d'utilisation IFRS 16 inclus	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	298 180	585 568	63 006	28 341	975 095
Acquisitions	12 277	9 311	3 275	9 555	34 418
Cessions	-11 909	-13 779	-2 591		-28 279
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	-1 072	-916	-183	3	-2 168
Transferts et autres mouvements	7 456	20 712	-49	-27 910	209
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>304 932</b>	<b>600 896</b>	<b>63 458</b>	<b>9 989</b>	<b>979 275</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	181 775	447 357	49 671	0	678 803
Cessions	-10 580	-12 934	-2 437		-25 951
Variations de périmètre					
Amortissements	17 909	25 271	4 143		47 323
Dépréciations		3 700			3 700
Reprises					
Ecart de conversion	-502	-744	-146		-1 392
Transferts et autres mouvements	426	232	-448		210
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>189 028</b>	<b>462 882</b>	<b>50 783</b>	<b>0</b>	<b>702 693</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>116 405</b>	<b>138 211</b>	<b>13 335</b>	<b>28 341</b>	<b>296 292</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>115 904</b>	<b>138 014</b>	<b>12 675</b>	<b>9 989</b>	<b>276 582</b>

Au 31 décembre 2024, en K€ Droits d'utilisation IFRS 16 inclus	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	290 690	588 649	65 862	24 270	969 471
Acquisitions	6 183	17 518	3 615	17 159	44 475
Cessions	-1 884	-32 040	-6 248		-40 172
Variations de périmètre	145	205	66		416
Ecart de conversion	726	237	-5		958
Transferts et autres mouvements	2 320	10 999	-284	-13 088	-53
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>298 180</b>	<b>585 568</b>	<b>63 006</b>	<b>28 341</b>	<b>975 095</b>
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	163 959	453 692	51 632	0	669 283
Cessions	-1 241	-30 550	-6 071		-37 862
Variations de périmètre	35	156	38		229
Amortissements	18 510	23 743	4 524		46 777
Dépréciations					
Reprises		-118	-2		-120
Ecart de conversion	421	87	-11		497
Transferts et autres mouvements	91	347	-439		-1
<b>Amortissements et dépréciations à la clôture</b>	<b>181 775</b>	<b>447 357</b>	<b>49 671</b>	<b>0</b>	<b>678 803</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>126 731</b>	<b>134 957</b>	<b>14 230</b>	<b>24 270</b>	<b>300 188</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>116 405</b>	<b>138 211</b>	<b>13 335</b>	<b>28 341</b>	<b>296 292</b>

## 2.1.6 Actifs financiers

Au 31 décembre 2025, en K€	Participations non consolidées	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 337	982	4 100	6 419
Acquisitions		34	2 100	2 134
Cessions	-10	-122	-2 511	-2 643
Variations de périmètre				
Ecart de conversion			-15	-15
Transferts et autres mouvements				
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 327</b>	<b>894</b>	<b>3 674</b>	<b>5 895</b>
Dépréciations à l'ouverture	1 252	0	0	1 252
Acquisitions / cessions				
Variations de périmètre				
Dépréciations	43			43
Reprises				
Ecart de conversion				
Transferts et autres mouvements				
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>1 295</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 295</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>85</b>	<b>982</b>	<b>4 100</b>	<b>5 167</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>32</b>	<b>894</b>	<b>3 674</b>	<b>4 600</b>

Au 31 décembre 2024, en K€	Participations non consolidées	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 348	1 075	4 004	6 427
Acquisitions		34	166	200
Cessions	-11	-128	-61	-200
Variations de périmètre			1	1
Ecart de conversion		1	-10	-9
Transferts et autres mouvements				
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 337</b>	<b>982</b>	<b>4 100</b>	<b>6 419</b>
Dépréciations à l'ouverture	1 210	0	0	1 210
Acquisitions / cessions				
Variations de périmètre				
Dépréciations	42			42
Reprises				
Ecart de conversion				
Transferts et autres mouvements				
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>1 252</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 252</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>138</b>	<b>1 075</b>	<b>4 004</b>	<b>5 217</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>85</b>	<b>982</b>	<b>4 100</b>	<b>5 167</b>

## 2.1.7 Tableau des échéances des autres actifs financiers

Au 31 décembre 2025, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Prêts	85	191	618	894
Autres immobilisations financières	1 758	657	1 259	3 674
<b>Immobilisations et créances financières</b>	<b>1 843</b>	<b>848</b>	<b>1 877</b>	<b>4 568</b>

Au 31 décembre 2024, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Prêts	119	224	639	982
Autres immobilisations financières	763	2 140	1 197	4 100
<b>Immobilisations et créances financières</b>	<b>882</b>	<b>2 364</b>	<b>1 836</b>	<b>5 082</b>

## 2.2 Actifs courants

### 2.2.1 Stocks par nature

Au 31 décembre 2025, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	121 266	29 576	139 660	290 502
Variation	-908	-555	-3 050	-4 513
Variations de périmètre				
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>120 358</b>	<b>29 021</b>	<b>136 610</b>	<b>285 989</b>
Dépréciations à l'ouverture	12 027	1 532	7 753	21 312
Dotations	12 494	1 461	7 968	21 923
Reprises	-12 191	-1 539	-7 663	-21 393
Ecart de conversion et autres variations	-7		-9	-16
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>12 323</b>	<b>1 454</b>	<b>8 049</b>	<b>21 826</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>109 239</b>	<b>28 044</b>	<b>131 907</b>	<b>269 190</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>108 035</b>	<b>27 567</b>	<b>128 561</b>	<b>264 163</b>

Au 31 décembre 2024, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	112 984	30 356	149 110	292 450
Variation	7 562	-780	-9 599	-2 817
Variations de périmètre	720		149	869
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>121 266</b>	<b>29 576</b>	<b>139 660</b>	<b>290 502</b>
Dépréciations à l'ouverture	11 428	1 646	6 805	19 879
Dotations	10 981	1 461	7 209	19 651
Reprises	-10 423	-1 572	-6 321	-18 316
Ecart de conversion et autres variations	41	-3	60	98
<b>Dépréciations à la clôture</b>	<b>12 027</b>	<b>1 532</b>	<b>7 753</b>	<b>21 312</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>101 556</b>	<b>28 710</b>	<b>142 305</b>	<b>272 571</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>109 239</b>	<b>28 044</b>	<b>131 907</b>	<b>269 190</b>

## 2.2.2 Dépréciation des autres actifs courants

En K€	Dépréciations à l'ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre et autres écarts	Dépréciations à la clôture
Créances clients	2 280	1 113	-1 159	-22	2 212
Autres créances	241				241
<b>Total</b>	<b>2 521</b>	<b>1 113</b>	<b>-1 159</b>	<b>-22</b>	<b>2 453</b>

Tableau des échéances des créances clients et autres créances

En K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Clients et comptes rattachés	106 145			106 145
Créances fiscales et sociales	20 703			20 703
Débiteurs divers	3 011			3 011
	<b>129 859</b>			<b>129 859</b>
Dépréciation				-2 453
<b>Actifs financiers</b>				<b>126 350</b>
Charges constatées d'avance				3 210
<b>Créances clients et autres créances au bilan</b>				<b>130 616</b>

## 2.2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Soldes bancaires	62 083	62 608	-525
Equivalents de trésorerie	122 867	126 888	-4 021
<b>Total</b>	<b>184 950</b>	<b>189 496</b>	<b>-4 546</b>

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction (valeurs mobilières de placement) sont des actifs désignés à la juste valeur par le résultat. La valeur au bilan, soit 122 867 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2025. La valeur comptable est égale à la juste valeur.

## 2.3 Capitaux propres

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions de 4 Euros, soit 4 525 920 €, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Aucune politique particulière de gestion du capital n'est mise en œuvre par le Groupe.

Les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE détiennent 80,46 % du capital.

## 2.4 Impôts différés

Les principaux retraitements source d'imposition différée concernent les marques, les provisions réglementées, les subventions publiques, les profits internes sur stocks et des provisions.

### Variation des impôts différés

En K€	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Impôts différés actifs	1 544	963	581
Impôts différés passifs	21 468	24 279	-2 811
<b>Impôt différé net</b>	<b>19 924</b>	<b>23 316</b>	<b>-3 392</b>

### Détail de la charge d'impôt

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Impôt exigible	-9 819	-11 881
Impôt différé	3 288	81
<b>Produit / Charge d'impôt</b>	<b>-6 531</b>	<b>-11 800</b>

### Preuve d'impôt

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de l'ensemble consolidé après impôt	21 617	31 456
Dépréciation des goodwills, net de profit d'acquisition	1 053	2 000
Impôts sur les bénéfices	9 819	11 881
Impôts différés	-3 288	-81
<b>Base fiscale consolidée</b>	<b>29 201</b>	<b>45 256</b>
Taux d'impôt en vigueur Sté mère	25 %	25 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>7 300</b>	<b>11 314</b>
Différences de base au taux effectif des filiales	-668	237
Différences de base au taux d'impôt différé des filiales	-1 224	-347
Actifs d'impôt non utilisés sur les sociétés étrangères	518	573
Différences de taux d'imposition	618	243
Effet des dispositions fiscales particulières	125	-80
Autres impacts	-138	-140
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>6 531</b>	<b>11 800</b>
Impôts sur les bénéfices	9 819	11 881
Impôts différés	-3 288	-81
<b>Charge d'impôt dans les comptes consolidés à la clôture</b>	<b>6 531</b>	<b>11 800</b>

## 2.5 Provisions

En K€	Provisions à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres variations	Provisions à la clôture
Avantages postérieurs à l'emploi	19 317	933	-1 298	-1 167	17 785
<b>Provisions non courantes</b>	<b>19 317</b>	<b>933</b>	<b>-1 298</b>	<b>-1 167</b>	<b>17 785</b>
Provisions pour risques	2 967	1 050	-1 600	-305	2 112
Autres provisions pour charges	2 378	97	-2 264	12	223
<b>Provisions courantes</b>	<b>5 345</b>	<b>1 147</b>	<b>-3 864</b>	<b>-293</b>	<b>2 335</b>

Les avantages postérieurs à l'emploi sont des provisions pour pensions et obligations similaires. Les autres variations correspondent aux écarts actuariels inscrits dans le résultat global.

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent essentiellement les indemnités de départ en retraite. Elles sont calculées à chaque clôture avec les principaux paramètres suivants :

- Probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- Evolution des salaires
- Actualisation du montant obtenu au taux de 3,73 %

Les montants versés à des organismes d'assurance sont déduits de la provision.

### Variation de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi

En K€	31/12/2025	31/12/2024
<b>Engagement à l'ouverture</b>	<b>19 317</b>	<b>19 419</b>
Coût des services rendus	1 333	1 964
Coût financier	639	1 150
Mouvements de l'exercice	-2 335	-2 892
→ Dont nouvelles entrées	-67	38
→ Dont sorties de l'exercice	-2 268	-2 930
<b>Engagement hors écarts actuariels</b>	<b>18 954</b>	<b>19 641</b>
Ecarts actuariels dans le résultat global	-1 169	-324
<b>Engagement à la clôture</b>	<b>17 785</b>	<b>19 317</b>

L'engagement comptabilisé couvre les obligations au titre du régime applicable aux sociétés françaises pour 14 125 K€ et des régimes applicables aux sociétés étrangères pour 3 660 K€.

## 2.6 Emprunts, dettes financières et dettes locatives

Tableau du risque de liquidité

En K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts auprès des Ets de Crédit	25 062	50 028	10 414	85 504
Dettes financières de location	10 406	21 877	1 777	34 060
Concours bancaires	2 608			2 608
<b>Sous total</b>	<b>38 076</b>	<b>71 905</b>	<b>12 191</b>	<b>122 172</b>
Comptes courants créditeurs	2 000		58 000	60 000
Intérêts courus	162			162
<b>Total</b>	<b>40 238</b>	<b>71 905</b>	<b>70 191</b>	<b>182 334</b>
<i>Intérêts estimés jusqu'à l'échéance</i>				5 551

Les financements à moyen et long terme, hors la dette financière de location issue du traitement IFRS 16, font l'objet d'emprunts négociés à taux fixes.

La juste valeur des dettes financières est égale à la valeur comptable.

### Variation des dettes financières

En K€	31/12/2024	Flux de trésorerie	Eléments non monétaires			31/12/2025
			Variation de périmètre	Nouveaux contrats de location	Différences de change	
Concours bancaires	11 097	-8 489	-	-	-	2 608
Emprunts auprès des Ets de Crédit	103 444	-17 861	-	-	-79	85 504
Dette financière de location	41 607	-15 147	-	7 606	-6	34 060
<b>Total dettes bancaires</b>	<b>156 148</b>	<b>-41 497</b>	<b>-</b>	<b>7 606</b>	<b>-85</b>	<b>122 172</b>
Prêts actionnaire	53 021	6 979	-	-	-	60 000
Autres dettes	4	-4	-	-	-	-
<b>Total autres dettes financières</b>	<b>53 025</b>	<b>6 975</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 000</b>
<b>Intérêts courus</b>	<b>174</b>	<b>-12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>162</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>209 347</b>	<b>-34 534</b>	<b>-</b>	<b>7 606</b>	<b>-85</b>	<b>182 334</b>

## 2.7 Programmes d'émissions & instruments financiers

### Billets de trésorerie

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine. Ils sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission et ont une durée maximale de 365 jours.

A la clôture de l'exercice, il n'y avait pas de billets de trésorerie en cours sur un plafond d'encours autorisé de 125 000 K€.

### Lignes de tirage

Elles sont négociées auprès de plusieurs banques pour un montant total de 125 000 K€ et couvrent des échéances d'une durée maximale de cinq ans. Les lignes de tirage sont indexées sur l'Euribor et le coût d'engagement se situe en moyenne à 0,24 %. L'utilisation est soumise à une marge sur la base du montant et de l'échéance de chaque ligne

Les tirages ont une durée comprise entre dix jours et douze mois, sans utilisation à la clôture de l'exercice 2025. Les covenants associés sont respectés.

### Instruments financiers

Le Groupe peut se servir de contrats d'options pour couvrir des transactions futures anticipées, notamment en USD pour les achats de matières premières qui constitue sa principale exposition au risque devises. Le Groupe n'a pas mis en place de couverture à ce titre sur l'exercice. Les autres opérations relatives à la couverture contre les risques de change sont non significatives.

## 2.8 Produits et charges financiers

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des autres créances et VMP	3 491	3 249
Autres produits financiers	473	686
Reprises sur provisions et dépréciations	-	-
Différences de change	2 075	3 151
<b>Total des produits financiers</b>	<b>6 039</b>	<b>7 086</b>
Dotations aux provisions et dépréciations	42	342
Intérêts et charges financières	4 138	4 362
Différences de change	5 003	2 372
Autres charges financières	25	15
<b>Total des charges financières</b>	<b>9 208</b>	<b>7 091</b>

## 2.9 Autres dettes courantes

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Avances et acomptes reçus	912	641
Dettes fiscales et sociales	38 002	45 196
Fournisseurs d'immobilisations	4 499	4 918
Dettes diverses	23 521	20 261
Produits constatés d'avance	1 367	2 389
<b>Total</b>	<b>68 301</b>	<b>73 405</b>

## 2.10 Effectif du groupe

Effectif moyen	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	536	539
Employés	1 129	1 132
Ouvriers et autres salariés	1 712	1 691
<b>Total</b>	<b>3 377</b>	<b>3 362</b>

Charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies (en K€)	48 700	49 034
--	--------	--------

## 2.11 Engagements hors bilan

### Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Les principes appliqués par le groupe sont décrits dans la note 15 de présentation des états financiers consolidés. Les quotas alloués sur l'exercice 2025 s'élèvent à 69 066 tonnes et les émissions de CO<sub>2</sub> à 76 329 tonnes.

Le nombre de quotas à recevoir au titre de la quatrième phase du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne pour la période 2026-2030 n'est pas connue.

### Cautions et garanties

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

Les garanties financières données s'élèvent à 38 351 K€ et les garanties reçues à 140 K€.

## 2.12 Parties liées

### Opérations effectuées par le groupe avec les Etablissements Charles Nusse.

En K€	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>Bilan</u></b>		
Montants en compte courant :		
Dette financière	58 000	51 000
Dettes financières court terme	2 000	2 000
<b><u>Compte de résultat</u></b>		
Charges financières	1 561	1 619
Redevances	1 688	1 836
Locations hors charges	9 276	9 045

Les sociétés du Groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Ets Charles Nusse et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les locations d'ensembles industriels ou logistiques et de bureaux à certaines sociétés du Groupe Exacompta Clairefontaine sont faites aux conditions du marché. Ces contrats de location sont retraités en application de la norme IFRS 16.

### Rémunération des mandataires sociaux

Le montant cumulé des rémunérations perçues par les mandataires sociaux en 2025 s'élève à 2 025 K€ contre 1 828 K€ en 2024. Les administrateurs de la société Exacompta Clairefontaine ont perçu des jetons de présence d'un montant total de 115 K€.

### **2.13 Honoraires des commissaires aux comptes**

Règlement ANC n° 2025-01 du 7 février 2025 relatif aux informations à mentionner dans l'annexe des comptes consolidés établis selon les normes internationales.

En K€	31/12/2025	31/12/2024
BATT AUDIT	316	306
ADVOLIS	283	232
SEREC AUDIT	-	81
PWC	70	70
KBHT	86	70
LUFIDA	26	39
Autres commissaires aux comptes	119	137
<b>Total certification des comptes</b>	<b>900</b>	<b>935</b>
PWC	13	21
<b>Total autres services</b>	<b>13</b>	<b>21</b>

Les autres commissaires aux comptes sont essentiellement les contrôleurs légaux des filiales étrangères soit 7 cabinets pour 8 filiales en 2025.

Les autres services sont délivrés aux filiales étrangères du groupe Eurowrap.

### **3. Information sectorielle**

Les informations sectorielles sont présentées, à l'instar des états financiers, avec les périmètres en cours de chaque clôture.

Cadrage avec la situation financière consolidée :

- Les autres actifs affectés regroupent les stocks et les acomptes versés
- Les actifs non affectés sont constitués des créances d'impôt et des impôts différés actifs

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2025

En K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

*Compte de résultat sectoriel*

Chiffre d'affaires	347 713	588 653	-133 916	802 450
Amortissements nets des reprises	16 707	42 936		59 643
Dépréciations et provisions	1 056	-3 655		-2 599
Résultat opérationnel (hors goodwills)	20 396	14 064	-2 090	32 370
Dépréciation des goodwills et badwill		-1 053		-1 053

*Actifs sectoriels*

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	120 475	172 335		292 810
<i>Dont investissements</i>	7 909	22 941		30 850
Goodwills		33 650		33 650
Créances clients	42 499	82 782	-21 348	103 933
Autres créances	13 358	13 935	-610	26 683
<i>Total au bilan</i>	55 857	96 717	-21 958	130 616
Autres actifs affectés	101 740	169 774	-4 279	267 235
<i>Actifs non affectés</i>				3 629
Total des actifs	278 072	472 476	-26 237	727 940

*Passifs sectoriels*

Provisions courantes	1 277	1 058		2 335
Dettes fournisseurs	31 982	64 268	-21 348	74 902
Autres dettes	23 849	45 063	-611	68 301
<i>Passifs non affectés</i>				561
Total des passifs	57 108	110 389	-21 959	146 099

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2025

En K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	411 334	362 187	28 929	802 450
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	242 018	40 453	10 339	292 810
<i>Dont investissements</i>	19 417	10 839	594	30 850
Goodwills	16 505	17 145		33 650
Créances clients	76 924	25 889	1 120	103 933
Autres créances	23 172	1 772	1 789	26 683
<i>Total au bilan</i>	100 096	27 611	2 909	130 616
Autres actifs affectés	233 142	25 272	8 821	267 235
<i>Actifs non affectés</i>				3 629
Total des actifs	591 761	110 481	22 069	727 940

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2024

En K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

*Compte de résultat sectoriel*

Chiffre d'affaires	357 118	601 223	-127 067	831 274
Amortissements nets des reprises	15 191	37 327		52 518
Dépréciations et provisions	484	-235		249
Résultat opérationnel (hors goodwills)	29 885	11 352	4 024	45 261
Dépréciation des goodwills et badwill		-2 000		-2 000

*Actifs sectoriels*

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	129 586	187 588		317 174
<i>Dont investissements</i>	21 930	23 366		45 296
Goodwills		34 703		34 703
Créances clients	45 593	88 146	-23 012	108 727
Autres créances	6 737	14 989	-752	20 974
<i>Total au bilan</i>	50 330	103 135	-23 764	129 701
Autres actifs affectés	102 626	171 224	-2 190	271 660
<i>Actifs non affectés</i>				3 615
Total des actifs	282 542	496 650	-25 954	756 853

*Passifs sectoriels*

Provisions courantes	1 419	3 926		5 345
Dettes fournisseurs	36 634	68 146	-23 015	81 765
Autres dettes	30 317	43 836	-748	73 405
<i>Passifs non affectés</i>				1 950
Total des passifs	68 370	115 908	-23 763	162 465

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2024

En K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	424 092	377 564	29 618	831 274
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	269 682	36 336	11 156	317 174
<i>Dont investissements</i>	39 501	4 480	1 315	45 296
Goodwills	17 558	17 145		34 703
Créances clients	78 864	28 925	938	108 727
Autres créances	16 649	2 444	1 881	20 974
<i>Total au bilan</i>	95 513	31 369	2 819	129 701
Autres actifs affectés	235 066	27 447	9 147	271 660
<i>Actifs non affectés</i>				3 615
Total des actifs	617 819	112 297	23 122	756 853

#### 4. Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale et détenues à 100 %.

Nom	Adresse
EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	19, rue de l'Abbaye - 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE
A.F.A.	132, Quai de Jemmapes - 75010 PARIS
CARTOREL	384, rue des Chênes Verts - 79410 ECHIRE
CFR Ile Napoléon	RD 52 - 68490 OTTMARSHEIM
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	19, rue de l'Abbaye - 88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
CLAIREFONTAINE RHODIA	RD 52 - 68490 OTTMARSHEIM
CLAIRCELL	ZI – rue de Chartres - 28160 BROU
COGIR	10, rue Beauregard - 37110 CHATEAU-RENAULT
REGISTRES LE DAUPHIN	27, rue George Sand - 38500 VOIRON
MADLY	6, rue Henri Becquerel - 69740 GENAS
EVERBAL	2, Route d'Avaux - 02190 EVERGNICOURT
EXACOMPTA	138-140, Quai de Jemmapes - 75010 PARIS
LAVIGNE	6, rue Dewoitine - 78140 VELISY-VILLACOUBLAY
PAPETERIE DE MANDEURE	14, rue de la Papeterie - 25350 MANDEURE
MANUCLASS	ZI d'Etriché - 49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU
CLAIRCELL INGENIERIE	ZI - rue de Chartres - 28160 BROU
EDITIONS QUO VADIS	14, rue du Nouveau Bêle - 44470 CARQUEFOU
RAINEX	Lieudit Saint-Mathieu - ZI - 78550 HOUDAN
ROLFAX	ZI route de Montdidier - 60120 BRETEUIL
PAPETERIES SILL	Rue du Moulin - 62570 WIZERNES
PAPETERIE DU COUTAL	ZI du Coutal, 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
PHOTOWEB	1, rue des Platanes - 38120 SAINT-EGREVE
INVADERS CORP	144, Quai de Jemmapes - 75010 PARIS
FIZZER	1, rue des Platanes - 38120 SAINT-EGREVE
FLOCK ONE	Parc d'activité de la Vigogne - 62600 BERCK
PAPIER TIGRE	5, rue des Filles du Calvaire - 75003 PARIS
DIGITAL VALLEY PORTUGAL	Rua Saraiva de Carvalho1, n°1C - 1250-240 LISBOA
BRAUSE PRODUKTION (Allemagne)	51149 KÖLN
EXACLAIr GmbH (Allemagne)	51149 KÖLN
RODECO (Allemagne)	51149 KÖLN
PUBLIDAY MULTIDIA (Maroc)	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 - 20180 BOUSKOURA
ERNST STADELMANN (Autriche)	Bahnhofstrasse 8 - 4070 EFERDING
EXACLAIr (Espagne)	08110 MONTCADA I REIXAC
EXACLAIr (Belgique)	Boulevard Paepsem, 18D - 1070 ANDERLECHT

EXACLAIR Inc (Etats-Unis)	143 west, 29th street - NEW YORK
EXACLAIR DC Inc (Etats-Unis)	120, Elmview Avenue - HAMBURG, NY 14075-3770
EXACLAIR Ltd (Grande Bretagne)	Oldmedows Road - KING'S LYNN, Norfolk PE30 4LW
QUO VADIS International Ltd (Canada)	240, rue Amand-Majeau – Saint-Roch-de-l’Achigan - QUEBEC J0K 3H0
EXACLAIR Italia Srl (Italie)	Via Soperga, 36 - 20127 MILANO
QUO VADIS Japon Co Ltd (Japon)	Sangenjaya Combox 4F, 1-32-3 Kamjuma Setagaya-Ku, TOKYO
SCHUT PAPIER (Pays-Bas)	Kabeljauw 2 - 6866 HEELSUM
BIELLA SCHWEIZ (Suisse)	Römerstrasse 9 - 2555 BRÜGG
FALKEN (Allemagne)	Am Bahnhof 5 - 03185 PEITZ
HAN DESKTOP (Allemagne)	Daimlerstrasse 2 - 32051 HERFORD
DELMET PROD (Roumanie)	Industriei 3 - 070000 BUFTEA
EUROWRAP A/S (Danemark)	Odinsvej 30 - 4100 RINGSTED
EUROWRAP Ltd (Grande Bretagne)	Unit 2 Pikelaw Place, West Pimbo Industrial State - SKELMERSDALE WN8 9PP
TCPF (Belgique)	3, rue du Dossey – 4020 WANDRE

# Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés



Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire

**ADVOLIS**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale Est  
58, boulevard d'Austrasie  
54000 NANCY

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

## ***Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs incorporels***

Au 31 décembre 2025, les comptes consolidés intègrent des écarts d'acquisition (« Goodwill ») et d'autres immobilisations incorporelles pour une valeur nette comptable de 33 650 K€ et 16 228 K€ respectivement (34 703 K€ et 20 882 K€ au 31 décembre 2024). Les notes 8. « Goodwill », 11. « Immobilisations incorporelles » et 12. « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill et marques) » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des goodwill et des autres actifs incorporels. Le groupe procède à un test de dépréciation de l'écart d'acquisition au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues au regard de la situation des actifs concernés ainsi que du caractère approprié de l'information donnée en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Nancy, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

**ADVOLIS**

**BATT AUDIT**

Hugues de NORAY    Nicolas AUBRUN

Isabelle SAGOT

**RESOLUTIONS PRESENTEES**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2026**

**PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu le conseil d'administration et les commissaires aux comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2025.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le conseil d'administration et les commissaires aux comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2025.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide, sur la proposition du conseil d'administration, de répartir et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2025 .....	7 388 221,83 €
Prélèvement sur les autres réserves .....	<u>645 286,17 €</u>
Total	8 033 508,00 €

Affecté à titre de :

Premier dividende .....	226 296,00 €
Second dividende .....	<u>7 807 212,00 €</u>
Total des dividendes	8 033 508,00 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 7,10 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
<b>2022</b>	4,40	1 131 480
<b>2023</b>	6,70	1 131 480
<b>2024</b>	7,50	1 131 480

**QUATRIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'assemblée générale prend acte de l'absence sur l'exercice 2025 d'opérations relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant sur la proposition du conseil d'administration, renouvelle les mandats des commissaires aux compte :

- La société BATT AUDIT, 58 boulevard d'Austrasie – 54000 Nancy
- La société ADVOLIS, 38 avenue de l'Opéra – 75002 Paris

Ces mandats, valables pour une durée de 6 ans, prendront fin à l'issue de l'assemblée générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2031.

## **SIXIEME RESOLUTION**

Le conseil d'administration du 18 septembre 2025 a décidé de préciser l'adresse du siège social de la société Exacompta Clairefontaine au 19 rue de l'Abbaye et a procédé à la modification des statuts. Cette modification ne constitue pas un transfert de siège social qui reste inchangé.

L'article 4 des statuts est désormais libellé « Le siège de la société est fixé au 19 rue de l'Abbaye 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE. », le reste de l'article demeurant inchangé.

L'assemblée générale ratifie cette précision de l'adresse du siège social de la société.